

**PROCES VERBAL**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU**  
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU 16 NOVEMBRE 2015 A 18:00 HEURES**  
Le compte-rendu succinct a été affiché le 18 Novembre 2015  
et publié sur le site internet

Date de la convocation : 09 Novembre 2015

Nombre d'administrateurs en exercice : 16

Présent(es) : 12

Votants : 11 pour les délibérations 1 et 3  
12 pour les délibérations 4 et 5

L'an deux mille quinze le seize novembre à 18:00.

Le conseil d'administration, étant assemblé en session ordinaire, Salle de réunions du conseil municipal de la Ville de Pont de Claix, après convocation légale sous la présidence de Madame Eléonore PERRIER, Maire-Adjointe aux solidarités, Vice-Présidente du CCAS.

Présents :

Mme PERRIER, Mme BERNARD, Mme ROY, Mme EYMERI-WEIHOFF, Mme LAÏB, Mme TORRES, Mme GLE, Mme MILLET, Mme VALETTE, M. HIERLE, Mme CROIZAT, Mme BERARD

Excusé(es) ayant donné pouvoir : néant

Absent(es) ou excusé(es) : M. FERRARI, Mme CUBILLO, Mme LANDE, M. GARCIA et Mme AMISTADI

Secrétaire de séance : Madame Véronique FELIX est nommée secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

---

**Administration : Secrétariat Général – Service des Assemblées et de la vie Institutionnelle**  
**Réf. : PSE/ML/MRC**

## OUVERTURE DE LA SEANCE

---

La séance est ouverte à 18 h 00 sous la Présidence de Mme Eléonore PERRIER, Vice-Présidente qui présente les excuses de Monsieur le Président du CCAS et d'autres membres absents.

La Vice-Présidente fait procéder à l'appel par la Questure. Le quorum est atteint, la séance peut débiter.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Madame la Vice-Présidente évoque les derniers événements survenus vendredi 13 novembre à Paris.

Elle souligne l'attaque brutale de plein fouet à toutes les valeurs de la République Française.

La Vice-Présidente propose aux membres présents d'échanger sur ces événements dramatiques si certains d'entre eux en éprouvent le besoin.

Un échange empli d'émotions a lieu.

## ORDRE DU JOUR

### 1. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION PRECEDENTE

Le compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 12 Octobre 2015 est adopté à l'unanimité.

### 2. PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS

RAPPEUR			Vote de la délibération
Mme PERRIER	1	Budget principal CCAS - Décision modificative n°1 - exercice 2015	<b>A la majorité</b> 11 voix pour 1 abstention
Mme PERRIER	2	Débat d'Orientations Budgétaires - Année 2016	<b>Ne donne pas lieu à vote</b>
Mme PERRIER	3	Tableau des suppressions et créations de postes et avancements de grades	<b>A la majorité</b> 11 voix pour 1 abstention
Mme PERRIER	4	Renouvellement de la convention entre le CCAS et l'ADATE pour le développement d'actions particulières sur la commune dans le cadre de la lutte contre les discriminations - Année 2015	<b>A l'unanimité</b> 12 voix pour
Mme PERRIER	5	Signature d'un Avenant n° 6 à la convention TUPS "Trait d'Union Parole Santé" avec le CCAS d'Echirolles pour la mise en oeuvre d'un dispositif intercommunal pour l'accès aux soins	<b>A l'unanimité</b> 12 voix pour
Mme PERRIER		Dossiers pour avis	néant
Mme PERRIER		Projets en cours	néant
Mme PERRIER		Informations sur les actes pris en vertu des délégations ou en retour des représentations	-
Mme PERRIER		Questions et informations diverses	

**ORDRE DU JOUR**  
**Délibérations**

**FINANCES**

Rapporteur : Mme PERRIER – Vice-Présidente du CCAS

**DELIBERATION N° 1 : BUDGET PRINCIPAL CCAS - DÉCISION MODIFICATIVE N°1 - EXERCICE 2015**

Vu le budget primitif 2015,

Vu le budget supplémentaire,

Entendu l'exposé de Madame Eléonore PERRIER, vice-présidente, présentant la décision modificative n°1, celle-ci se résume par chapitre suivant le tableau ci-dessous :

**Investissement**

**Dépenses**

Chapitre	BP	BS	DM1	Total
021 Dépenses imprévues		3 492,35		3 492,35
27 Autres immobilisations financières	3 000,00			3 000,00
<b>Total Dépenses</b>	<b>3 000,00</b>	<b>3 492,35</b>	<b>0,00</b>	<b>6 492,35</b>

**Recettes**

Chapitre	BP	BS	DM1	Total
001 Excédent d'investissement reporté		3 492,35		3 492,35
27 Autres immobilisations financières	3 000,00			3 000,00
<b>Total Recettes</b>	<b>3 000,00</b>	<b>3 492,35</b>	<b>0,00</b>	<b>6 492,35</b>

**Fonctionnement**

**Dépenses**

Chapitre	BP	BS	DM1	Total
002 Excédent de fonctionnement reporté		4 882,25		<b>4 882,25</b>
022 Dépenses imprévues		6 467,75	-6 467,75	<b>0,00</b>
011 Charges à caractère général	601 194,00	-5 050,00	-11 550,00	<b>584 594,00</b>
012 Charges de personnel	1 452 677,00		60 000,00	<b>1 512 677,00</b>
65 Autres charges de gestion courante	171 400,00		20 000,00	<b>191 400,00</b>
67 Charges exceptionnelles	64 700,00	8 750,00		<b>73 450,00</b>
<b>Total Dépenses</b>	<b>2 289 971,00</b>	<b>15 050,00</b>	<b>61 982,25</b>	<b>2 367 003,25</b>

**Recettes**

Chapitre	BP	BS	DM1	Total
013 Atténuations de charges	15 500,00			15 500,00
70 Produits des services	235 300,00			235 300,00
74 Dotations, subventions	2 039 171,00	15 050,00	60 982,25	2 115 203,25
77 Produits exceptionnels	0,00		1 000,00	1 000,00
<b>Total Recettes</b>	<b>2 289 971,00</b>	<b>15 050,00</b>	<b>61 982,25</b>	<b>2 367 003,25</b>

Le Conseil d'Administration,

Considérant la nécessité d'ajuster certaines inscriptions budgétaires pour prendre en compte les recettes et les dépenses nouvelles,

Après en avoir délibéré

VU l'avis de la Commission Municipale n° 6 «Solidarité» en date du 19 octobre 2015

**APPROUVE** pour l'exercice 2015, la décision modificative n°1 du budget du CCAS.

**Observations : néant**

Délibération adoptée :

**- à la majorité : 11 voix pour - 1 abstention**

**Pour :**

Mme PERRIER, Mme BERNARD, Mme ROY, Mme EYMERI-WEIHOFF, Mme LAÏB, Mme GLE, Mme MILLET, Mme VALETTE, M. HIERLE, Mme CROIZAT, Mme BERARD

**Abstention(s) :**

Mme TORRES

**N'a pas pris part au vote : Néant**

## **DELIBERATION N° 2 : DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES - ANNÉE 2016**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

VU l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales rendant obligatoire le Débat sur les Orientations générales du Budget dans les Villes de 3 500 habitants et plus,

CONSIDERANT que le Débat d'Orientations Budgétaires doit se tenir dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif,

Sur le rapport de Monsieur Christophe FERRARI, Président du Centre Communal d'Action Sociale

et sur sa proposition,

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires.

**Cette délibération ne donne pas lieu à vote.**

***Observations : Mme TORRES conteste sur plusieurs points les orientations budgétaires prises pour 2016 (disparition de certains créneaux de mises à disposition de Flottibulle aux associations, politique tarifaire des services, etc...) ainsi que les récentes dispositions prises concernant la hausse de la taxe d'habitation afin d'abaisser l'impôt local des plus démunis.***

*En effet elle estime que notre commune étant une des plus pauvres, cela revient à prendre aux moins pauvres pour donner aux plus pauvres de façon discriminatoire tout en risquant d'appauvrir des personnes modestes, certains propriétaires étant des personnes âgées, retraitées ou ayant de faibles revenus.*

*Elle ne comprend pas non plus comment la qualité du service public pourra être maintenue si la Municipalité continue de ne pas remplacer certains départs en retraite.*

*Mme la Vice-Présidente lui rappelle que la Municipalité est toujours en attente du PPRT et que les perspectives d'aménagement urbain génèreront des ressources plus tard, soit sur 2018 et 2019.*

*Elle insiste sur le fait que Flottibulle est un équipement très lourd qui pèse sur le budget de la commune et ne permet pas de faire des bénéfices.*

*En ce qui concerne les réductions de personnel, elle précise qu'en faisant la comparaison entre Pont-de-Claix et d'autres communes de même taille de l'agglomération grenobloise, on peut s'apercevoir que le nombre d'agents est très élevé à Pont-de-Claix.*

**RESSOURCES HUMAINES****DELIBERATION N° 3 : TABLEAU DES SUPPRESSIONS ET CRÉATIONS DE POSTES ET AVANCEMENTS DE GRADES**

Madame la Vice-Présidente expose qu'il est nécessaire pour le bon fonctionnement du service public, compte tenu de l'évolution des besoins de la commune, de procéder après avis du Comité technique, à la suppression et à la création des postes suivants :

<b>Suppressions</b>	<b>N° du poste</b>	<b>Créations</b>
	À numéroter (26-15)	Un poste de la filière médico sociale, catégorie B, cadre d'emploi des assistants socio-éducatifs, fonction assistant gérontologique
Un poste de la filière administrative, catégorie C, cadre d'emploi des adjoints administratifs au centre social Jean Moulin	147-09	

Il est également proposé de modifier les postes suivants suite aux avancements de grades au 1er décembre 2015 :

<b>Suppressions</b>	<b>N° du poste</b>	<b>Créations</b>
Un poste de la filière administrative, catégorie B, grade de rédacteur au service des aides sociales	07-15	Un poste de la filière administrative, catégorie B, grade de rédacteur principal 2ème classe au service des aides sociales
Un poste de la filière administrative, catégorie C, grade d'adjoint administratif principal 2ème classe au service logement	82-15	Un poste de la filière administrative, catégorie C, grade d'adjoint administratif principal 1ère classe au service logement
Un poste à 50% de la filière administrative, catégorie C, grade d'adjoint administratif 2ème classe au CPEF et soutiens à domicile	11-15	Un poste à 50% de la filière administrative, catégorie C, grade d'adjoint administratif 1ère classe au CPEF et soutiens à domicile
Un poste de la filière administrative, catégorie C, grade d'adjoint administratif 2ème classe au CPEF	127-15	Un poste à de la filière administrative, catégorie C, grade d'adjoint administratif 1ère classe au CPEF
Un poste de la filière technique, catégorie C, grade d'adjoint technique 1ère classe à l'EHPAD	89-15	Un poste de la filière technique, catégorie C, grade d'adjoint technique principal 2ème classe à l'EHPAD
Un poste de la filière technique, catégorie C, grade d'adjoint technique 2ème classe à l'EHPAD	55-15	Un poste de la filière technique, catégorie C, grade d'adjoint technique 1ère classe à l'EHPAD
Un poste à 80% de la filière médico sociale, catégorie C, grade d'agent social 2ème classe à l'EHPAD	112-15	Un poste à 80% de la filière médico sociale, catégorie C, grade d'agent social 1ère classe à l'EHPAD
Un poste à 80% de la filière médico sociale, catégorie C, grade d'agent social 2ème classe à l'EHPAD	108-15	Un poste à 80% de la filière médico sociale, catégorie C, grade d'agent social 1ère classe à l'EHPAD
Un poste de la filière médico sociale, catégorie C, grade d'agent social 2ème classe à l'EHPAD	105-15	Un poste de la filière médico sociale, catégorie C, grade d'agent social 1ère classe à l'EHPAD
Un poste à 80% de la filière médico sociale, catégorie C, grade d'agent social 2ème classe à l'EHPAD	106-15	Un poste à 80% de la filière médico sociale, catégorie C, grade d'agent social 1ère classe à l'EHPAD

Le Conseil d'Administration,

Après avoir entendu cet exposé,

DECIDE de la suppression et création des postes ci-dessus

DIT que les crédits sont imputés au budget, comptes 64 111 et suivants.

**Observations : néant**

Délibération adoptée :

**- à la majorité : 11 voix pour - 1 abstention**

**Pour :**

Mme PERRIER, Mme BERNARD, Mme ROY, Mme EYMERY-WEIHOFF, Mme LAÏB, Mme GLE, Mme MILLET, Mme VALETTE, M. HIERLE, Mme CROIZAT, Mme BERARD

**Abstention(s) :**

Mme TORRES

**N'a pas pris part au vote : Néant**

Rapporteur : Mme PERRIER – Vice-Présidente du CCAS

**CENTRES SOCIAUX**

**DELIBERATION N° 4 : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION ENTRE LE CCAS ET L'ADATE POUR LE DEVELOPPEMENT D'ACTIONS PARTICULIÈRES SUR LA COMMUNE DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS - ANNÉE 2015**

Le CCAS reconnaît que l' Association développe sur le territoire Pontois des activités d'intérêt public. Le CCAS, et l'Association ont par ailleurs identifié un intérêt commun à développer ensemble un travail partenarial relatif à la lutte contre les discriminations sur les questions d'origine et d'égalité femmes/hommes.

Le CCAS s'est engagé dans une politique de promotion de l'égalité et de la diversité et développe sur le territoire un plan de lutte contre les discriminations.

Il anime à cet effet le réseau des acteurs locaux impliqués ou concernés et s'appuie pour ce faire sur l'expertise et le conseil des partenaires et structures ressources.

Les parties souhaitent continuer à s'associer le concours de l'ADATE pour le développement d'actions pertinentes en faveur de l'accueil et de l'intégration des personnes étrangères et des personnes d'origine étrangère, de l'accès aux droits, de lutte contre les discriminations.

La convention pour fixer les modalités de cette collaboration signée pour les années 2013 et 2014 étant arrivée à échéance, il y a lieu de la renouveler.

Le coût horaire des intervenants ADATE s'élèverait à 30 € TTC, hors vacances scolaires d'été .

Madame la Vice-Présidente propose :

- De renouveler cette convention pour l'année 2015
- D'autoriser Monsieur le Président à signer cette convention qui fixe les modalités de cette collaboration.

Le Conseil d'Administration,

Après avoir entendu cet exposé,

Vu l'avis favorable émis par la commission Municipale N° 6 « solidarités » du 19 octobre 2015,

Vu le projet de convention,

DECIDE de renouveler avec l'ADATE une convention pour l'année 2015.

AUTORISE Monsieur le Président à la signer ainsi que tout document s'y référant.

**Observations : néant**

Délibération adoptée :

**- à l'unanimité : 12 voix pour**

**Pour :**

Mme PERRIER, Mme BERNARD, Mme ROY, Mme EYMERI-WEIHOFF, Mme LAÏB, Mme TORRES, Mme GLE, Mme MILLET, Mme VALETTE, M. HIERLE, Mme CROIZAT, Mme BERARD

**N'a pas pris part au vote : Néant**

Rapporteur : Mme PERRIER – Vice-Présidente du CCAS

**SANTE - HANDICAP**

**DELIBERATION N° 5 : SIGNATURE D'UN AVENANT N° 6 À LA CONVENTION TUPS "TRAIT D'UNION PAROLE SANTÉ" AVEC LE CCAS D'ECHIROLLES POUR LA MISE EN OEUVRE D'UN DISPOSITIF INTERCOMMUNAL POUR L'ACCÈS AUX SOINS**

Madame la Vice-Présidente informe :

Depuis 1999, un partenariat est instauré entre le CCAS de Pont de Claix et celui d' Echirolles pour la mise en oeuvre d'un dispositif intercommunal pour l'accès aux soins.

Compte-tenu du budget arrêté par le comité d'orientation de « Trait d'Union Parole Santé » et au vu des participations financières des autres partenaires, il y a lieu de signer un nouvel avenant financier pour l'exercice budgétaire 2015 d'un montant de **9 675 €**.

Madame la Vice-Présidente propose :

De valider l'avenant n°6 à la convention avec l'atelier santé ville « Trait d'Union Parole Santé ».

Le conseil d'administration,

VU le projet d'Avenant n° 6,

VU l'avis de la Commission Municipale n° 6 « solidarités » en date du 19 octobre 2015

Après avoir entendu l'exposé ci-dessus

Autorise Monsieur le Président à signer l'avenant n° 6 à la convention « TRAIT D'UNION PAROLE SANTE » avec le CCAS de la Ville d'Echirolles.

Précise que les crédits budgétaires correspondants à cette action sont inscrits au Budget Principal du CCAS 2015.

**Observations : Mme la Vice-Présidente informe les administrateurs qu'un travail est en cours avec la METRO au sujet des ASV (Ateliers Santé Ville).**

**Mme BERNARD explique que la modification du périmètre des Quartiers « Politique de la Ville » (QPV) a entraîné une baisse des financements des ASV.**

**Dans ce contexte, un travail est réalisé au sein de la Métropole pour mutualiser et avoir une meilleure diffusion des actions « Santé » au niveau local.**

**Mme BERNARD souligne qu'il n'y a plus actuellement de coordinateur pour l'ASV Echirolles/Pont-de-Claix, ce qui explique la baisse du montant dû à Echirolles par rapport à 2014.**

Délibération adoptée :

- à l'unanimité : 12 voix pour

**Pour :**

Mme PERRIER, Mme BERNARD, Mme ROY, Mme EYMERI-WEIHOFF, Mme LAÏB, Mme TORRES, Mme GLE, Mme MILLET, Mme VALETTE, M. HIERLE, Mme CROIZAT, Mme BERARD

**N'a pas pris part au vote :** Néant

### **3. DOSSIERS POUR AVIS**

**NÉANT**

### **4. PROJET(S) EN COURS**

**NÉANT**

## **5. INFORMATION SUR LES ACTES PRIS EN VERTU DES DÉLÉGATIONS OU EN RETOUR DES REPRÉSENTATIONS**

### **5.1 – Décisions de secours et aides sociales facultatives – comparatif 2015/2014**

De Janvier à Octobre 2015, **113 demandes** ont été examinées concernant **75 foyers** :

(voir tableau ci-après)

Répartition par type d'aide	Janvier à octobre 2015			Janvier octobre 2014		
	NB	montant des aides	%	NB	montant des aides	%
Frais liés au logt : Retards loyers privé	2	882,07		2	1 140,00 €	
Retards Loyers HLM	3	1309,21		4	1 743,59 €	
Caution						
Hébergement Urgence				2	436,00 €	
Installation / Entretien	2	357,10				
<b>Sous-total logement</b>	<b>7</b>	<b>2 548,38 €</b>	<b>15%</b>	<b>8</b>	<b>3 319,59 €</b>	<b>15%</b>
SANTE : Prothèses	2	697,95				
Soins	3	329,56		1	160,00 €	
Factures	2	280,51		7	1 343,50 €	
Mutuelles	2	186,77		2	370,00 €	
<b>Sous-total santé</b>	<b>9</b>	<b>1 494,79 €</b>	<b>9%</b>	<b>10</b>	<b>1 873,50 €</b>	<b>9%</b>
ALIMENTATION	54	7960,00		55	8 567,00 €	
<b>Sous-total alimentation</b>	<b>54</b>	<b>7 960,00 €</b>	<b>46%</b>	<b>55</b>	<b>8 567,00 €</b>	<b>40%</b>
EAU	1	35,52		1	157,51 €	
EDF	2	390,00		7	1 202,17 €	
GAZ	4	1293,52		5	1 824,66 €	
Chauffage – fuel charbon				1	350,00 €	
<b>Sous-total énergie</b>	<b>7</b>	<b>1 719,04 €</b>	<b>10%</b>	<b>14</b>	<b>3 534,34 €</b>	<b>16%</b>
ASSURANCES	1	221,45		4	538,59 €	
BOURSEJEUNE	1	600,00		1	760,00 €	
CHARGES Copropriété	2	683,84		2	925,00 €	
DIVERS	4	1000,00		2	370,00 €	
FORMATION/SCOLARITE				1	65,00 €	
IMPOTS/TAXES	2	526,00		4	773,00 €	
RESTAURATION						
SUBSISTANCE (en attente de ressources)	1	160		2	230,00 €	
TRANSPORT	2	600,00		1	400,00 €	
VACANCES				2	360,00 €	
aide transformée en aide remboursable				1	-160,00 €	
Abrogation	1	-349,00				
Report	4			4		
Refus	18			9		
<b>TOTAL</b>	<b>113</b>	<b>17 164,50 €</b>		<b>120</b>	<b>21 556,02 €</b>	

## 5.2 - Actes divers

N°	LIBELLE	Date du dépôt en Préfecture
	<b>Arrêtés</b>	
	<b>Néant</b>	

Décisions		
13_2015	Signature d'une convention avec une intervenante pour la prolongation d'ateliers du rire en direction des usagers du service soutien à domicile du CCAS	09/11/2015
14_2015	Avenant de régularisation prime 2014 – Police assurance Responsabilité Civile	15/10/2015
15_2015	Achat de fournitures de bureau et consommables informatiques	03/11/2015
16_2015	Achat de lits médicalisés, matelas, matériel médical et location de matériel médical pour l'EHPAD	03/11/2015

## 6- POINTS DIVERS

### Calendrier des prochaines réunions de la Commission Municipale n°6 et du Conseil d'Administration du CCAS

#### Commission Municipale n°6 Solidarité Vie de la Cité :

- Jeudi 03 Décembre 2015 à 18 heures – Salle du Conseil Municipal (avec la commission n°1) pour examen des BP et RH suivie de chacune des 2 commissions hors délibérations BP et RH – Salle du Conseil Municipal
- Lundi 25 Janvier 2016 à 18 heures – Salle du Conseil Municipal
- Lundi 14 Mars 2016 à 18 heures – Salle du Conseil Municipal – CA (CCAS et EHPAD)
- Lundi 06 Juin 2016 à 18 heures – Salle du Conseil Municipal

#### Conseil d'Administration du CCAS :

- Lundi 11 Janvier 2016 à 18 heures - – Salle du Conseil Municipal – vote BP 2016 CCAS
- Lundi 29 Février 2016 à 18 heures – Salle du Conseil Municipal
- Lundi 25 Avril 2016 à 18 heures – Salle du Conseil Municipal – vote CA (CCAS et EHPAD)
- Lundi 27 Juin 2016 à 18 heures – Salle du Conseil Municipal

Points divers - Néant

FIN DE L'ORDRE DU JOUR

La séance est levée à 19 H 15.